



Balade Motos dans le Sud Loire pour  
la promotion et le recueil  
de promesses de don de sang bénévole

# Le : 15 juin 2014

Départ BOURGNEUF à 9h30

**15 juin 2014**



**15 juin 2014**

## Bulletin d'Engagement

A renvoyer :  
avant le vendredi 13 juin 2014

Inscription de : 7€ par



(Un bulletin par véhicule)

Nombre de personne(s)

1 / 2 ou + (                      x 7€ =

Chèque à libeller au nom de « A.D.S.B de Bourgneuf

A renvoyer chez : **Martine PADIOU**  
**Les Priés**  
**44580 BOURGNEUF EN RETZ**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

CP : .....

Ville : .....

Tél : .....

Courriel : .....

.....

# REGLEMENT

**1) But de la manifestation:** ceci est une balade, dont le seul but est de promouvoir le DON DE SANG BENEVOLE et de sensibiliser la population. manifestation organisée par l'association pour le don de sang bénévole de Bourgneuf/les Moutiers en retz Legé, Sainte-Pazanne, Machecoul, Saint Philbert, Pornic, Saint Père en retz et Vertou.

**2) Sécurité:** Sur le tracé, les participants devront respecter la réglementation routière ainsi que les limitations de vitesses. Cette balade ne fait l'objet d'aucun chronométrage, ni classement individuel. Lors des arrêts, les participants devront respecter les zones de stationnement sécurisées.

**3) Documents obligatoires :** au moment du départ, chaque participant devra être en possession des documents en règle suivants: permis de conduire valide du conducteur, certificat d'immatriculation et assurance du véhicule en cours de validité.

**4) Assurance :** les participants feront leur affaire, notamment avec leur assurance, pour régler tout problème ou situation les concernant pouvant subvenir pendant le déroulement de la manifestation. En aucun cas la responsabilité des Associations ne saurait être engagée.

**5) Conditions d'inscription :** retourner le feuillet détachable avant le vendredi 14 juin 2013, chez Mme PADIOU Martine les Priés 44580 BOURGNEUF EN RETZ.

**6) Tarifs :** le prix de 7€ comprend, le petit déjeuner, les casse croute du midi et l'inscription à la balade. **Chèque à libeller au nom de « A.D.S.B de Bourgneuf**

**7) Inscriptions :** les inscriptions de dernière minute seront possibles sous réserve qu'il reste de la place. Le nombre de motos est fixé à 200. Il est fortement conseillé de s'inscrire rapidement

**8) Départ :** il sera donné sur le parking de la salle polyvalente de Bourgneuf en retz à 9h30.

**9) Technique :** l'organisation assurera un véhicule remorque sur le parcours. Une voiture balai assurera également la sécurité des participants.

**10) Parcours :** au départ, il sera remis à chaque participant le tracé du parcours. Celui-ci fera environ 190 kms.

**11) Arrivée :** elle se fera sur le même lieu que le départ

**12) Acceptation du règlement :** Par son inscription, chaque participant accepte sans réserve le présent règlement, ainsi que tout complément qui pourrait être communiqué lors du départ ou en cours de manifestation. Si les circonstances l'exigeaient, les organisateurs, se réservent le droit de modifier le parcours ou d'annuler la manifestation. Ils se réservent également le droit d'exclure un ou plusieurs participants ayant une conduite jugée dangereuse, en particulier pour non respect du code de la route.

**13) Les organisateurs :** les associations pour le don de sang bénévole de Bourgneuf/les Moutiers en retz Legé, Sainte-Pazanne, Machecoul, Pornic, Saint Père en retz /Saint Brévin.  
Responsable : l'équipe organisatrice.